

Réunion CD 45 - Lundi 2 octobre 2017 - St Jean de Braye

Début de séance : 20 h 30

Présents : Edwige ROLAND, Laurie LETHROSNE, Élise NOREST, Jérôme GIRARD, Franck VILLOIN, Paul GOUFFE, Jérôme VERSAVEL, Christian BARILLOT, Jean-Michel RENOUARD, Alain LEGRAND, Marilynne FARRUGIA, Michel GUERNET, Étienne PIAULT, Christophe BARRAULT, Huguette BARREAU

Absents : Ludovic CROCHARD, Claude ROLAND, Jean-Pierre LE LAMER, Véronique MEUNIER-LETURQUE

Invités : Présence d'Elodie BARILLOT, car elle fait partie du groupe de Christian qui participe aux animations dans le nord du département.

Pour commencer la réunion, nous faisons un constat sur l'évolution des licences pour cette nouvelle saison. A ce jour, nous en sommes déjà à 52 % par rapport à l'an dernier. Ce taux d'inscription est supérieur aux chiffres de la Fédération.

1- Validation du PV de la réunion du 20 mars et du 29 mai 2017

Les PV sont en cours : proposition de les envoyer pour relecture.

2- Emploi d'Adeline

Un point a été fait avant la réunion. Après un début de saison un peu chaotique, le calendrier d'intervention d'Adeline est calé.

Adeline doit intervenir au collège André Chêne. Pour l'instant le gymnase est toujours en travaux. Son activité démarrera après les vacances de la Toussaint.

Adeline a une question à propos des indemnités : faut-il les faire apparaître sur le contrat de travail ?

Il n'y a pas d'obligation. Le contrat est signé en l'état.

3- Point financier

Le budget à l'équilibre.

Pas de souci particulier à noter.

Subvention de la région : nous avons reçu l'autorisation de lancer les commandes.

Les clubs doivent envoyer un bon à payer à Jérôme pour qu'il puisse régler les factures aux fournisseurs.

Une prochaine demande de subvention sera possible en mai. Les clubs devront fournir les devis en avril au Comité Départemental. La demande sera étudiée en juillet par la Région. Si les clubs ont besoin, l'achat du matériel peut être faite avant.

4- Labels

La saison de renouvellement des labels débutera le 15 octobre et se terminera le 15 décembre. Les clubs de Trainou, St Jean le Blanc, Amilly, ASFAS doivent préparer les demandes de renouvellement.

Deux clubs sont intéressés : Neuville aux Bois et la Ferté St Aubin.

5- Les Commissions

Commission territorialité (développement) :

Artenay : 3 créneaux par semaine, y participent 7 jeunes et 4 adultes.

Adeline intervient le jeudi midi au collège avec du matériel prêté par l'ASFAS.

Suite aux initiations réalisées à Boulay les Barres, il faut voir si un rapprochement avec Patay est possible. La section de Patay n'a pas de salle mais Boulay en a une, alors que Patay a du matériel contrairement à Boulay.

Pour ces interventions Christian est aidé par Elodie, Marilyne et Nicolas Ramos.

A chaque intervention il y a un article dans le journal.

Commission cibles :

Organisation du Championnat Départemental à Pithiviers les 3 et 4 février 2018.

Pas de changement du règlement.

Les quotas sortiront après le concours de Trainou et seront à revoir en fonction du nombre d'archers dans chaque catégorie.

Christophe a les documents des derniers championnats et doit s'en inspirer pour l'organisation de cette rencontre.

Information d'Alain : pour les Championnats de Ligue en équipe, la gestion des équipes est automatique.

Suite à la réunion de samedi dernier au Comité Régional : il est envisagé d'ouvrir les Championnats Départementaux aux poussins.

C'est possible depuis l'an dernier. Les tirs se font à 18m sur des blasons de 80, milieu de cible à 1m.

Avant d'ouvrir cette catégorie, il faut d'abord vérifier si il y a des poussins dans le Loiret.

Commission arbitre :

Une réunion pour le calendrier hivernal s'est tenue le 15 juin 2017, les arbitres du département couvrent l'ensemble des concours.

Une prochaine réunion (courant décembre ou janvier) aura lieu pour la répartition des compétitions du calendrier estival.

A ce jour, il y a 25 arbitres dans le département.

Suite à la demande de plusieurs arbitres, un devis de renouvellement des tenues a été réalisé par Polos AMFactory. 12 arbitres souhaitent un nouveau maillot. Ce vêtement est pris en charge par de Comité Départemental.

Il est demandé l'achat de chasubles rouges pour les candidats arbitre. Le Comité Départemental est d'accord pour prendre en charge cet investissement

Retour sur la journée de recyclage des arbitres qui a eu lieu le 1^{er} octobre à Blois. Quelques

informations sont à retenir : fin des infos CNA mais parution de décrets avec application immédiate.

Pour l'instant, ce changement n'a pas été validé par la FFTA.

Formation des futurs arbitres. A ce jour, il y a 6 candidats :

- 1 de Neuville aux Bois,
- 1 de Sully sur Loire, Véronique LETURQUE qui passera l'examen en novembre,
- 2 de Sigloy, Florence MOREAU et Gwendoline THOMAS BIDOUX passeront l'examen en avril,
- 1 de St Jean le Blanc : Paul GOUFFE, passera l'examen en avril,
- 1 du nouveau club - Chantecoq

Pour conclure il a été demandé la diffusion des questionnaires des derniers examens aux arbitres en activité.

Commission informatique :

Logo : 1 proposition faite et discutée en commission. La créatrice acceptait de faire 3 modifications.

1 proposition faite au CD qui n'a pas été approuvée ou qui devait recevoir des modifications.

Le logo du Conseil Départemental du Loiret ne peut être modifié pour être pris comme base à notre logo.

Les propositions sont les bienvenues.

Une rencontre avec la FFTA est fixée le 3 novembre pour parler du système d'inscription en ligne.

Un problème sur le système d'inscription a eu lieu pendant l'été à cause du changement des numéros d'affiliation. Emmanuel LETHROSNE a dû intervenir à plusieurs reprises.

Jean-Michel a créé des mailings listes par département (Clubs, Présidents) pour faciliter la communication des mandats et des informations.

Edwige a créé une page Facebook.

Changement du site du CD45, bascule sous sport région avant l'échéance de l'abonnement Jimdo. Jean-Michel s'en charge.

Commission emploi :

Un rendez-vous fin août à la DDJS s'est tenu pour connaître l'intérêt de la création d'un groupement d'employeur.

La réponse de l'interlocuteur a été précise, il n'y a pas de relation entre le maintien des subventions CNDS et la création d'un groupement d'employeurs.

Le seul avantage à retenir est que si il arrive quelque chose, c'est employeur qui emploie et non le Comité Départemental. Le CD n'est plus donneur d'ordres.

Il n'y a pas d'obligation légale à cette création.

Ce groupement oblige à la création d'une nouvelle association qui a pour seul but d'employer Adeline. Il est aussi nécessaire d'avoir des fonds au cas où un membre serait défaillant.

Dans ce type de structure, les membres sont tous solidaires en fonction du volume d'heure de chacun.

Le Comité Départemental renonce à l'idée de cette création.

Autres commissions :

Michel s'occupe des récompenses pour les championnats départementaux. La commande est lancée pour les championnats de l'année.

Huguette : avait prévu de faire une journée pour remercier les bénévoles, l'été a été trop court. Il faut trouver une date : dernier WE de juin ?

Le club d'Olivet souhaite mettre en place un orient'arc, profiter de cette journée pour la journée des bénévoles ?

Le centre commercial de Saran souhaite une animation pour la St Valentin pour l'ouverture de son nouveau centre : le 14 février et le 17 février. Le centre commercial propose la somme de 700 € en échange de ces prestations.

Le club d'Ingré a toujours le projet d'organiser un Run archerie. A ce jour, rien n'est calé.

Commission parcours :

Une journée stage en pente organisée le 19 novembre à Villeberfol. Il y a déjà 10 inscrits pour 15 places disponibles.

Commission jeune :

Stage jeune compétiteur de la Toussaint : 3 inscrits sur 12 places. Invitation lancée la semaine dernière.

Une journée découverte des tirs en extérieur aura lieu le 7 avril à Pithiviers.

Règlement spécial jeunes : une proposition de nouveau règlement doit être rédigée avant le 1^{er} concours jeune de la saison.

Le Comité Régional envisage de rédiger un seul règlement qui serait applicable sur les 6 départements.

6- Questions diverses

Question de Paul : La Ligue proposait un budget d'environ 5000 € pour envoyer les équipes à l'OPEN de France. Est-il possible que cette somme soit utilisée par les clubs pour financer l'engagement des équipes aux Championnats France ?

Utilisation des bons d'achat remis suite aux championnats de France (participation pour les jeunes et médailles pour les adultes). Des bénéficiaires ont demandé si il était possible d'acheter autre chose que du matériel, par exemple des chaussures ou des vêtements de pluie.

Deux possibilités ont été énoncées :

- conserver le bon d'achat en élargissant les possibilités d'achat pour répondre à ces demandes,
- remplacer le bon d'achat par un chèque au nom du compétiteur.

Après échanges et vote du Comité Départemental, la première proposition est retenue et sera appliquée dès la prochaine Assemblée Générale.

Médailles pour récompenser les bénévoles : pas de proposition de la part des clubs. Certains critères sont à respecter : 8 ans de licence, 4 ans ds la fonction, 50%H / 50%F. Il est demandé à chacun de réfléchir pour proposer des personnes aux prochaines sessions.

Pour information, 8 demandes de médailles FFTA ont été faites par le Comité Départemental.

7- Calendrier

La prochaine réunion est prévue le 15 janvier 2018 20h30 à la SMOC.

Il est rappelé la date de la prochaine Assemblée Générale du Comité Départemental : le 2 février à Sully sur Loire

Pour les années à venir, il est envisagé que l'AG 2019 se tienne à Pithiviers et celle de 2020 à Chateauneuf sur Loire avec le support du club de Sigloy.

Fin de séance : 22 h 45

La Secrétaire
Elise NOREST



La Présidente
Edwige ROLAND

